

Image not found or type unknown



Loyers impayés et fond de commerce

Par **amour00**, le **07/12/2008 à 12:43**

j'ai acheté un fond de commerce il y a quelque mois et je ne suis plus en mesure de payer mes loyers j'ai donc remis mon commerce en vente d'ici là qu'est ce que je risque merci

Par **Yannick TETTINI**, le **10/12/2008 à 12:13**

Avez-vous contacter votre créancier pour lui expliquer votre situation voire trouver un arrangement amiable avec lui ?
Il est fort à parier dans le cas contraire qu'il formera opposition sur la vente du fond afin de se voir payer sa créance sur le prix de cession.